



LES INFOS DE LA CGT TRESOR DU CHER

Courriel : cgt.018@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet : www.tresor.cgt.fr/18.

Lundi 23 mars 2009

Numéro : N° 4/2009

COMPTE-RENDU DU C.T.P.L. DU 17 MARS 2009

1- PV du 23 janvier 2009 approuvé à l'unanimité

2- Budget 2008-2009:

Le budget a été exécuté à hauteur de 99,90%, conformément à la demande de l'administration centrale, qui demande d'éviter les reports habituels de 3%.

Les prévisions budgétaires pour 2009 sont de 2 011 412,00 €, en légère diminution par rapport à 2008 (2 075 281,00€), tout en précisant qu'il y a possibilité d'obtenir des crédits particuliers au niveau régional sur production de devis. Il existe également un fonds de réserve de 20 002,00 € pour les dépenses imprévues.

Pour 2009, il est prévu deux propositions de travaux et d'équipement: à la TG, réfection des murs et sols du 2^{ème} étage et changement du mobilier pour 36 300,00 €; à Saint Amand, renouvellement du mobilier pour 10 000,00 €.

En ce qui concerne le ménage des locaux, les employés dits « Berkani » partant à la retraite seront désormais remplacés par des sociétés de ménage privées. Cela entraînera des dépenses supplémentaires au budget.

Un complément de dotation est prévu pour l'amélioration des systèmes d'alarme.

Il a été également précisé que des systèmes de détection du monoxyde de carbone et de fumée seront rendus obligatoires à partir de 2010.

Sur le vote du budget, la CGT s'est abstenue.

3- Formation professionnelle:

L'année 2009 permettra de poursuivre des actions communes avec la filière fiscale, notamment le guichet fiscal unifié pour les particuliers. Une partie de ces sessions de formation sera commune avec la filière fiscale. Le module prévu pour les trésoreries de proximité devra être opérationnel à la mise en recouvrement des impositions 2009.

D'autre part, le programme 2009 s'attachera au développement des compétences métiers, à l'environnement et à la maîtrise des nouvelles applications informatiques.

4- Protocole ARTT:

La trésorerie des Aix d'Angillon a souhaité changer de protocole, en passant de 36h sur 4,5 jours à 37h sur 4,5 jours. Vote positif à l'unanimité.

5- Création du Service des Impôts des Particuliers de Sancerre:

La mise en place du S.I.P. de Sancerre sera effective au 1^{er} avril 2009.

La Direction sera confiée à l'actuel chef de centre des Impôts, M. Madehors. La totalité des impôts de la trésorerie sera transférée au S.I.P.

Les deux agents qui ont rejoint le S.I.P., de manière volontaire en septembre 2008, et qui ne souhaiteraient plus rester dans la filière fiscale doivent motiver leur refus par écrit, au plus tard 15 jours après la date du C.T.P.L. créant le S.I.P. Ils auront également la possibilité de demander un détachement, bénéficiant ainsi de la rémunération des agents de la filière fiscale.

La caisse sera toujours assurée par la trésorerie.

La spécialisation de la trésorerie de Sancerre pose un problème pour la tenue des permanences de Léré et Vailly. Le président du C.T.P.L. s'est demandé dans quelle mesure un agent du S.I.P. ne devrait pas ponctuellement participer à ces permanences pour réponse aux questions fiscales.

La CGT a voté contre, ces restructurations ayant été menées tambour battant sans la moindre prise en compte des revendications des agents et de leurs représentants syndicaux.

Pour le S.I.P de St Amand, le lancement des travaux est prévu courant juin et la fin des travaux pour la fin octobre.

Pour le S.I.P de Vierzon, il existe des difficultés mais, suite à une visite du trésorier payeur général, il semblerait que les plans recueillent l'avis favorable des agents.

En ce qui concerne la création des 2 S.I.P de Bourges, prévus en 2010, Bourges-Sud serait géré par M. Lemaigre, trésorier de Bourges Rabelais et Bourges-Nord par un chef de centre des Impôts. Ils se situeront sur le site de la Caserne Condé

6- Implantation d'un emploi de receveur-percepteur et désimplantation d'un emploi de catégorie B

Au 1^{er} juillet 2009, un emploi de catégorie A sera implanté sur la T.G. pour gérer les biens immobiliers de l'Etat. Un emploi de catégorie B de l'équipe de renfort a été supprimé.

La CGT a voté contre.

7- Informations et questions diverses

- La trésorerie de Bourges Hôpitaux basculera à Hélios le 1^{er} octobre 2009 (au lieu du 1^{er} juin) et les formations auront lieu en septembre. Le déménagement est prévu pour la semaine du 20 avril 2009.
- Les amendes seront transférées à la trésorerie de Bourges Municipale ou Bourges HLM.
- Interventions de la CGT :
 - Suivi des restructurations des postes de Sancergues, Graçay, Chateauneuf et Lignières. Le président du C.T.P.L. a indiqué qu'une lettre a été envoyée au préfet.
 - Gestion des autorisations d'absence. Le président a proposé une réunion pour les réactualiser.